

Thème : Guide pratique de la procédure d'appel

Date : Vendredi 17 mars 2023 de 9h30 à 12h30

Lieu : Le Mans

Pré-requis : être avocat / **Niveau :** 2

Objectifs :

- *Rendre la procédure d'appel claire et compréhensible.*
- *Acquérir les réflexes et techniques pour éviter les sanctions procédurales.*
- *Optimiser la rédaction des actes (déclaration d'appel, conclusions, dénunciations ...) pour en garantir l'efficacité juridique.*

Méthodes mobilisées :

➤ **Programme :**

1. Etude des règles impératives de la procédure d'appel en vue de leur mise en pratique.

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive avec support

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Estelle GARNIER, Avocate au barreau d'Orléans

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.